



228612 - Comment accroître la piété envers Allah dans nos cœurs ?

question

Comment faire pour assurer l'accroissement de notre piété envers Allah ? Je gaspille beaucoup de temps face à la télévision et je me livre aux jeux... Que dois-je faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

Allah nous a ordonné de Le craindre et nous a informé que cette crainte est la source du bonheur et du succès ici-bas et dans l'au-delà. C'est dans ce sens qu'Allah, le Puissant et Majestueux, dit : « Ô vous qui croyez ! Soyez pieux envers Allah selon la piété qui Lui est due et ne mourez qu'en soumis à Lui. » (Coran : 3/102) et dit : « En effet celui qui obéit à Allah et à Son Messager, qui craint Allah et se montre pieux envers Lui, ceux-là sont les gagnants. » (Coran : 24/52).

Allah, le Transcendant, nous informe qu'Il accompagne les pieux, il dit : « Certes, Allah est avec ceux qui sont pieux et ceux qui sont bienfaisants. » (Coran : 16/128) et qu'Il est leur Allié, il dit : « tandis qu'Allah est le (Protecteur allié) des pieux. » (Coran : 45/19) et que l'heureuse issue revient aux pieux, il dit : « Et la fin (heureuse) sera aux pieux. » (Coran : 7/128) et qu'ils seront sauvés ici-bas et dans l'au-delà, il dit : « Nous avons alors sauvé ceux qui croyaient et qui étaient pieux. » (Coran : 41/18) et dit : « Ensuite, Nous sauverons ceux qui étaient pieux. » (Coran : 19/72) et dit : « Pour les pieux ce sera une réussite. » (Coran : 78/31). Les pieux parmi les croyants sont les alliés d'Allah : « Certes, les alliés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, ce sont ceux qui croient en Allah et qui sont pieux envers Lui. » (Coran : 10/62-63) entre autres nombreux versets.

Deuxièmement :



La piété c'est d'exécuter les ordres d'Allah et d'éviter Ses interdits. Parmi les facteurs qui y aident le serviteur figurent la réflexion sur les affaires d'ici-bas, celles de l'au-delà et la connaissance de leurs importances respectives. Cette connaissance conduit celui qui la possède à agir de manière à acquérir le succès dans l'au-delà qui est l'entrée au Paradis et échapper du Feu. C'est pourquoi Allah, le Puissant et Majestueux, nous dit à propos du Paradis : « apprêté pour les pieux. » (Coran : 3/133).

Parmi les facteurs qui accroissent la piété envers Allah dans le cœur : figure l'effort soutenu déployé dans la dévotion et l'obéissance à Allah le Très-Haut. En effet, Allah récompense cet effort par un surplus de guidance et de perfectionnement dans la piété. C'est ainsi qu'Allah assiste le croyant pieux à faire ce qui lui est ordonné, lui ouvre les portes du bien et de l'obéissance et lui facilite ce qui lui était difficile auparavant. C'est dans ce sens qu'Allah, le Très-Haut, dit : « Ceux qui ont trouvé la bonne voie, Allah les guidera encore plus et leur accordera la piété (qui leur est due). » (Coran : 47/17).

Fait encore partie des facteurs qui accroissent la piété : l'ardent désir de pratiquer le jeûne fréquemment. Car Allah, le Très-Haut, a donné au jeûne la faculté d'encourager le serviteur à s'adonner par amour aux actes de dévotion. D'où sa parole relative à la prescription du jeûne : « Ô vous qui croyez ! On vous a prescrit le Çiyâm (jeune islamique) comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété. » (Coran : 2/183).

Voilà pourquoi le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a fortement recommandé le jeûne et dit que rien ne l'égale dans son domaine. Abou Oumama (Qu'Allah soit satisfait de lui) rapporte : « J'ai dit : « Ô Messenger d'Allah, recommande-moi une œuvre. » il m'a dit : « Tu dois jeûner car rien ne l'égale. » j'ai dit : « Ô Messenger d'Allah, recommande-moi une œuvre. » il m'a dit : « Tu dois jeûner car rien ne l'égale. » » (Rapporté par Ahmed (22149) et par An-Nassaï (4/165) et par d'autres et jugé authentique par Al-Albani.

Fait encore partie des facteurs qui accroissent la piété, l'adoption des mœurs et des caractères des pieux mentionnés par Allah, le Très-Haut, dans Son livre : « La vraie vertu ne consiste pas à tourner vos visages vers l'orient ou l'occident. La vraie vertu est de croire en Allah, au Jour dernier,



aux Anges, aux Livres et aux prophètes, de donner de son bien, quel que soit l'amour qu'on lui voue, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs démunis, aux mendiants, et pour l'affranchissement des esclaves, d'accomplir la Çalat et de s'acquitter de la Zakat, ainsi que ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils s'engagent, ceux qui sont endurants à la misère, à la maladie et quand les combats font rage, ceux-là sont les véridiques et ceux-là sont les vrais pieux ! » (Coran : 2/177) Il dit encore : « Et empressez-vous vers le pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, réservé aux pieux, qui dépensent aussi bien dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui car Allah aime les bienfaisants, et ceux aussi qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à eux-mêmes (en désobéissant à Allah), se rappellent Allah et demandent pardon pour leurs péchés -et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah ? -et qui ne persistent pas en le sachant bien dans le mal qu'ils ont fait. Ceux-là ont pour rétribution le pardon de leur Seigneur, ainsi que les Jardins sous lesquels coulent les rivières, pour y demeurer éternellement. Quelle merveilleuse récompense pour ceux qui font le bien ! » (Coran : 3/133-136).

Il en fait partie aussi l'attachement à la Sunna du Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) et de l'éloignement des innovations dans la religion car Allah, le Très-Haut, dit : « Telle est ma voie dans toute sa rectitude, suivez-la donc ; et ne suivez pas les (autres) sentiers qui vous écartent de Sa voie. Voilà ce qu'Il vous a recommandé pour que vous soyez pieux. » (Coran : 6/153).

Il en fait partie également l'abandon total des interdits d'Allah dont Il dit : « On vous a permis, la nuit du Çiyâm, d'avoir des rapports sexuels avec vos femmes ; elles sont *Libas* (un vêtement ou couverture) pour vous et vous êtes *Libas* pour elles. Allah sait que vous trichiez parfois avec vous-même. Il vous a pardonné et vous a graciés. Vous pouvez désormais avoir des rapports avec elles, en observant ce qu'Allah vous a prescrit ; mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit. Mais abstenez-vous également d'avoir des relations sexuelles avec elles pendant que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées. Telles sont les limites fixées par Allah : ne vous en approchez donc pas (pour les transgresser). C'est ainsi qu'Allah expose clairement Ses enseignements aux hommes,



afin qu'ils soient pieux ! » (Coran : 2/187).

Il en fait partie pareillement la réflexion sur les signes religieux et cosmiques d'Allah dont il dit : « Dans l'alternance de la nuit et du jour, et aussi dans tout ce qu'Allah a créé dans les cieux et la terre, il y a des *Ayat* (signes manifestes) pour des gens qui craignent (Allah). » (Coran : 10/6) et Il dit Gloire Lui soit rendue : « Et c'est ainsi que nous l'avons fait descendre un Coran en [langue] arabe, et Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux ou qu'il les incite à s'exhorter ? » (Coran : 20/113).

Parmi ces facteurs on peut citer aussi :

- Le fréquent recours au *Dhikr* d'Allah et de la lecture du Coran.
- La compagnie des gens du bien qui prodiguent des conseils et des rappels, et l'éloignement des gens du mal et de l'innovation (dans la religion).
- La lecture des biographies des pieux parmi les croyants vertueux particulièrement les ulémas, les dévots et les ascètes

Pour en savoir davantage, voir la réponse donnée à la question N° [14041](#) .

Deuxièmement :

Toute personne qui fait preuve de raison doit être prête à rencontrer Allah le Très-Haut à tout moment car on ne peut pas prédire quand on va quitter ce monde. A ce moment-là on ne peut plus jamais réparer ses manquements et le regret sera inutile.

Le Jour de la Résurrection, chacun sera interrogée : « Sur sa vie en quoi il l'a dépensée et sa jeunesse en quoi il l'a perdue. » (Rapporté par At-Tirmidhi, 2416 et jugé authentique par Al-Albani).

La bonne santé et la disponibilité du temps représentent des bienfaits d'Allah, le Très-Haut, dont beaucoup de gens ne réalisent la valeur qu'après les avoir perdus. C'est pourquoi le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) dit : « Deux bienfaits sont mal appréciés par bon



nombre de gens : la santé et le temps. » (Rapporté par Al-Boukhari : 6412).

Par mauvaise appréciation, on entend l'incapacité d'en faire une utilisation judicieuse au lieu de les laisser passer en pure perte ou de les utiliser dans des activités qui ne lui profitent ni ici-bas ni dans l'au-delà. Cette perte est plus grave que celle subie par un commerçant.

Toute personne raisonnable doit savoir qu'elle s'apprête à affronter quelque chose de très grave à laquelle elle doit s'apprêter ! Et de là, que toute peine qu'elle rencontre dans son obéissance à Allah se transformera en un repos et une quiétude dans l'au-delà. C'est cette croyance qui poussait certains ancêtres pieux à s'efforcer ardemment à perpétuer des actes d'obéissance à Allah. Les gens ont conseillé l'un de ces ancêtres pieux de se ménager, il leur a répondu : « En fait, c'est son repos que je recherche ! » Extrait d'*Al-Fawaïd* : p.42.

Tout repos et tout plaisir trouvé dans un acte de désobéissance à Allah entraînera regret et châtiment, à moins qu'Allah, le Très-Miséricordieux, ne pardonne leur auteur au Jour de la Résurrection.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.